

Le choix facile de l'immédiat

Dissimulés derrière le vernis d'une communication séduisante, les choix de la majorité municipale ne proposent aucune vision à long terme.

Un peu à l'image d'une ville championne du « twitt », la stratégie du coup par coup permet d'occuper l'espace en évitant de s'intéresser au fond des actions et à leurs conséquences.

Quelles conséquences du seul nouveau projet du mandat : **l'installation des caméras de surveillance ?** Initialement annoncé à 300 000 €, le montant atteint désormais 375 000 € d'argent public et sans tenir compte des coûts annuels d'entretien et de réparation. Mais malheureusement ces outils ont encore montré leurs limites lors d'événements récents graves. Surfer sur l'inconscient collectif est plus facile que de faire un travail ciblé ou d'anticiper les comportements.

Et ça coûte cher, très cher.

Le Pays Voironnais à l'heure des choix.

Les prospectives financières de mars 2014 autorisaient 11 M€/an de projets intercommunaux.

Cette nouvelle majorité a eu un rythme de dépenses bien supérieur. Engager des projets c'est facile.

La conséquence : un trou de 7 M€ au terme de 2020 (et bien sûr aucune annonce chiffrée pour l'après mandat). Après deux séances d'arbitrage collectif, ce trou n'est toujours pas couvert.

Quelle conséquence ? Une augmentation des impôts de la CAPV ? Une augmentation de l'emprunt ? Les deux ? Dans l'incapacité d'arbitrer, cette fuite en avant nous coûtera cher.

La concertation sur la tarification des parkings gares est achevée. Un nouveau vote aura lieu le 29/11 à la CAPV et les conclusions ont démontré à notre Vice-président et Maire toutes les imbrications d'un tel choix.

Ce genre de décision dissuade l'utilisation du train, a des conséquences sur l'avenir des transports inter-urbains, et par ricochet sur la qualité de l'air et donc sur notre santé à tous.

Le lancement d'un projet basé uniquement sur des principes financiers et idéologiques « l'utilisateur doit payer » sans l'intégrer dans la vision d'un développement durable, c'est hypothéquer notre avenir.

Qu'à cela ne tienne, l'intérêt d'un transport par câble à quelques dizaines de millions d'euros pour supprimer les bouchons sur la route a déjà été évoqué ...

Sans anticipation et vision nécessaire du long terme, les choix faits dans la facilité et l'instantanéité préparent les difficultés de demain. Et ces difficultés, ce sont nous tous, Voreppins, qui les subissons, plus tard ... Trop tard ...

Le groupe VoreppeAvenir <http://VoreppeAvenir.fr>

Repenser le tissu associatif

Voreppe se réjouit de la richesse et de la diversité des associations qui opèrent sur la commune. Des associations sportives, culturelles, de lien social, de solidarités... qui animent tout au long de l'année notre vie sociale. Tous nous avons participé, rencontré, accompagné des associations. La commune a toujours soutenu ce tissu associatif et notre équipe s'est engagée dans le dialogue et la continuité de cette politique. Par la mise à disposition des équipements municipaux, le soutien logistique, la communication, le versement de subventions nous participons au soutien financier et moral des diverses associations.

Toutefois si la multiplicité et la diversité des associations sont les signes d'une vitalité remarquable, il faut tout de même constater des interrogations tant pour les associations que pour notre collectivité.

Interrogations et craintes chez les bénévoles qui sont les chevilles ouvrières de toutes les associations. Le renouvellement des instances dirigeantes dans les conseils d'administration et les bureaux s'essoufflent parfois et les plus anciens ont du mal à mobiliser des successeurs. Les adhérents sont présents mais parfois moins impliqués dans le fonctionnement et la gestion de l'association. Les associations sont pour certaines plus assimilées à un service marchand qu'à une structure associative où l'esprit de coopération est indispensable.

Pour la Municipalité, face à des choix budgétaires contraints, les interrogations portent sur la répartition équitable des deniers publics sous forme directe ou indirecte. Nous souhaitons conforter les relations entre la Ville et les diverses associations. Pour autant nous voulons développer l'esprit de réciprocité des actions de la Ville vers les associations. Lundi 24/10 a été acté la dissolution de l'Office Municipal des Associations lors d'une assemblée générale extraordinaire. Cet office ne répondait plus aux attentes et aux volontés des associations et de la Municipalité. Il faut maintenant réfléchir à la mise en place d'outils qui puissent fédérer les associations, développer l'animation de la vie locale, encourager les initiatives, accompagner les bénévoles, définir des relations partenariales entre les associations et la Ville.

Nous allons nous atteler à ce chantier et émettre des propositions dès le début 2017 pour que nous puissions encore longtemps trouver à Voreppe des associations diverses qui répondent aux besoins et choix de nos habitants.

Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale.